



Accord multilatéral du 29 octobre 2014 entre autorités compétentes concernant l'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers

RS 0.653.1; RO 2016 4721

Champ d'application le 1^{er} janvier 2018, complément¹

La Suisse est liée par les dispositions de l'Accord multilatéral entre autorités compétentes concernant l'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers à l'égard des Etats et territoires suivants en vertu de la section 7, par. 2.1, de cet accord:

	Effectif dès le
Afrique du Sud	1 ^{er} janvier 2018
Andorre	1 ^{er} janvier 2018
Arabie saoudite	1 ^{er} janvier 2018
Argentine	1 ^{er} janvier 2018
Barbade	1 ^{er} janvier 2018
Belize	1 ^{er} janvier 2018
Bermudes	1 ^{er} janvier 2018*
Brésil	1 ^{er} janvier 2018
Chili	1 ^{er} janvier 2018
Chine	1 ^{er} janvier 2018
Colombie	1 ^{er} janvier 2018
Curaçao	1 ^{er} janvier 2018
Groenland	1 ^{er} janvier 2018
Îles Caïman	1 ^{er} janvier 2018*
Îles Cook	1 ^{er} janvier 2018
Îles Féroé	1 ^{er} janvier 2018
Îles Turques-et-Caïques	1 ^{er} janvier 2018*
Îles Vierges britanniques	1 ^{er} janvier 2018*

¹ La présente publication complète celle qui figure au RO 2016 4721.
Une version du champ d'application mise à jour est publiée sur le site web du DFAE
(www.dfae.admin.ch/traites).

	Effectif dès le
Inde	1 ^{er} janvier 2018
Indonésie	1 ^{er} janvier 2018
Israël	1 ^{er} janvier 2018
Liechtenstein	1 ^{er} janvier 2018
Malaisie	1 ^{er} janvier 2018
Mexique	1 ^{er} janvier 2018
Monaco	1 ^{er} janvier 2018
Montserrat	1 ^{er} janvier 2018
Nouvelle-Zélande	1 ^{er} janvier 2018
Russie	1 ^{er} janvier 2018
Saint-Kitts-et-Nevis	1 ^{er} janvier 2018
Sainte-Lucie	1 ^{er} janvier 2018
Saint-Vincent-et-les-Grenadines	1 ^{er} janvier 2018
Saint-Marin	1 ^{er} janvier 2018
Seychelles	1 ^{er} janvier 2018
Uruguay	1 ^{er} janvier 2018

* Ces Etats et territoires appliquent l'échange automatique de renseignements de manière non-réciproque permanente sur la base d'une notification selon la section 7(1)(b) de l'Accord multilatéral. Cela veut dire qu'ils ne reçoivent pas de données relatives aux comptes financiers de la part de la Suisse, mais lui transfèrent de tels renseignements.
